

Budget 2025

Des finances solides, une gestion responsable, une vision ambitieuse

21

Le 9 avril dernier, le budget 2025 a été adopté par le Conseil municipal. Sans hausse des impôts locaux pour la 5^e année consécutive, Vincennes conserve de belles capacités d'investissement et agit dans tous les quartiers pour une ville belle, moderne et toujours plus facile à vivre.

Face à une actualité dominée par l'instabilité, Vincennes poursuit une politique budgétaire marquée par une volonté de pérennité et une vision de long terme. « Cette politique rigoureuse et équilibrée menée depuis de nombreuses années nous permet de continuer d'investir sur l'avenir », explique Charlotte Libert, maire de Vincennes. Et de beaux projets sont en passe de voir le jour, toujours au service du bien-vivre ensemble et de l'amélioration continue du cadre de vie : ainsi la finalisation des aménagements intérieurs du Centre sportif Isabelle-Autissier, attendant au nouveau lycée désormais en fonction, fait partie des investissements de ce budget 2025. La poursuite des travaux du centre culturel et sportif Georges-Pompidou constitue l'autre projet majeur qui dessine le visage de la ville de demain.

Un budget au service de tous

Sans oublier des moyens importants mobilisés en faveur du logement social, de la modernisation de l'espace public et du cadre de vie dans tous les quartiers de la ville (cf. encadré). Un véritable programme d'investissements et des services de proximité adaptés au quotidien de chacun, dont la poursuite de la création de jardins publics, pour qu'à l'horizon 2026 tous les Vincennois disposent d'un espace vert à dix minutes à pied maximum de chez eux. Le tout sans jamais transiger sur l'exigence de qualité des services et équipements destinés aux Vincennois. Car un budget, ce n'est pas simplement des chiffres. C'est aussi la concrétisation d'une feuille de route qui se traduit ensuite dans la vie de chaque habitant. Et en 2025,



la Ville a pensé ce budget comme un outil puissant pour « préserver l'environnement local et sa qualité de vie, encourager et renforcer ce lien social si nécessaire, qui rapproche les habitants d'une même commune et permet de lutter contre le repli sur soi ou la peur de l'autre », souligne Pierre Girard, adjoint au maire en charge des Finances. Une ville où il fait bon vivre ensemble, où le cadre serein est propice à l'apaisement et à la sécurité, et dont la modernité permet de simplifier des déplacements toujours plus fluides et décarbonés.

Un budget prudent et de long terme

Ces projets d'ampleur sont rendus possibles par la gestion responsable

des finances publiques que mène Vincennes depuis de nombreuses années, au plus juste des besoins. Un recours à la dette raisonnable et diversifiée, des choix toujours portés par l'intérêt général avec la volonté d'accompagner de façon anticipée et ambitieuse les transitions nécessaires, qu'elles soient environnementales, sociales ou technologiques. Résultat : un budget profondément équilibré malgré la baisse des dotations de l'État et les contraintes financières accrues imposées par l'instabilité générale. « En 2025, Vincennes continue à conjuguer ambition et prudence, engagement et responsabilité, et parvient à poursuivre avec détermination son action en faveur d'une ville dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir, tout en préservant ce qui fait le charme et l'attractivité de notre commune », se félicite le maire Charlotte Libert. Assurer à chacun un cadre de vie prisé tout en sécurisant l'avenir de la ville : telle est la belle équation réussie dans ce nouveau budget, pour les Vincennois d'aujourd'hui et ceux de demain.

**Cécile Blaize
et Laure Marescaux**



En 2025, Vincennes continue de conjuguer ambition et prudence, engagement et responsabilité.

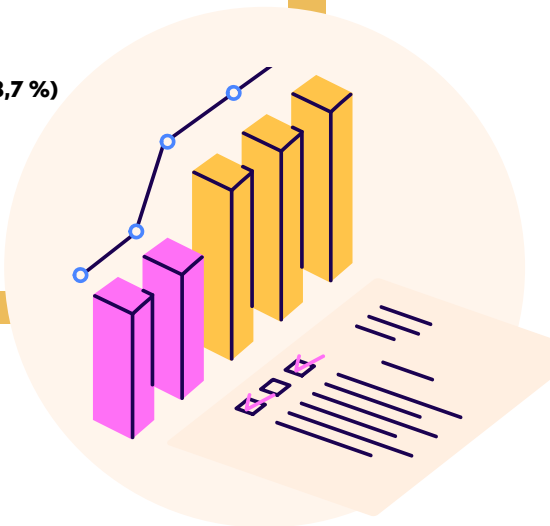
**Charlotte Libert,
maire de Vincennes**

Les dépenses réelles de fonctionnement (86,7 M€, soit + 1,7 %)

• Charges de personnel	35,8 M€	soit 41,2 %
• Charges de gestion courante	24,5 M€	soit 28,2 %
• Participations et subventions versées	13,5 M€	soit 15,5 %
• Atténuation de produits	11,2 M€	soit 13 %
• Intérêts de la dette	1,8 M€	soit 2 %

Les dépenses réelles d'investissement (36,1 M€, soit - 3,7 %)

• Dépenses et subventions d'équipement	29,5 M€	soit 81,5 %
• Remboursement du capital de la dette	6,5 M€	soit 18,1 %
• Participations et créances	0,1 M€	soit 0,4 %



Budget 2025 : 122,9 M€ (en mouvements réels)

Recettes réelles de fonctionnement et d'investissement (122,9 M€)

• Contribuables (impôts et taxes)	75,7 M€	soit 62 %
• État/CAF/Région/Métropole (dotations/subventions reçues)	12,9 M€	soit 11 %
• Usagers (produit des services)	12,6 M€	soit 10 %
• Emprunt	9,5 M€	soit 8 %
• Cessions d'immobilisation	8,9 M€	soit 7 %
• Autres recettes	3,2 M€	soit 3 %

Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

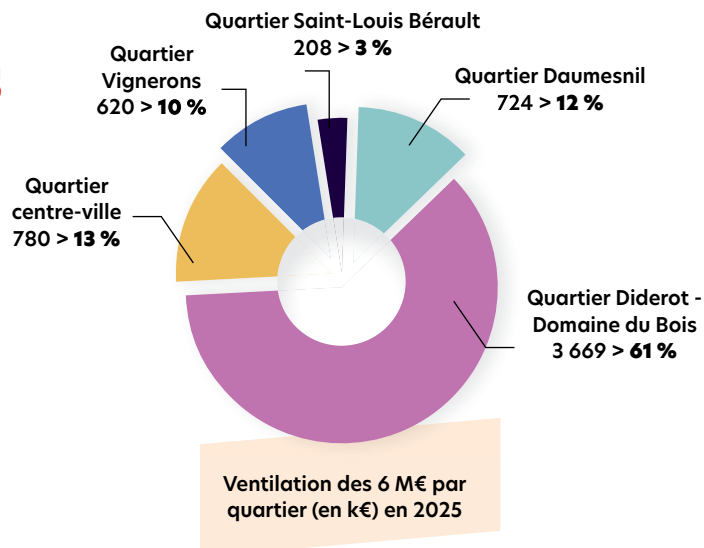
Sur 100 € dépensés

• Aménagement urbain, transports, environnement	26 €
• Culture, sport, jeunesse et action économique	24 €
• Sécurité, entretien du patrimoine et gestion des services publics	23 €
• Actions sociales et santé	14 €
• Enseignement formation	13 €



Vincennes impliquée dans tous les quartiers

La Ville mène une politique volontariste d'amélioration du cadre de vie. Dans ce nouveau budget, 18,6 M€ sont consacrés aux travaux de rénovation, d'entretien, de modernisation et d'embellissement de l'espace public. Et 6 M€ sont directement fléchés vers les différents quartiers vincennois. Pour que chacun profite d'une ville toujours plus belle et plus pratique au pied de sa porte.



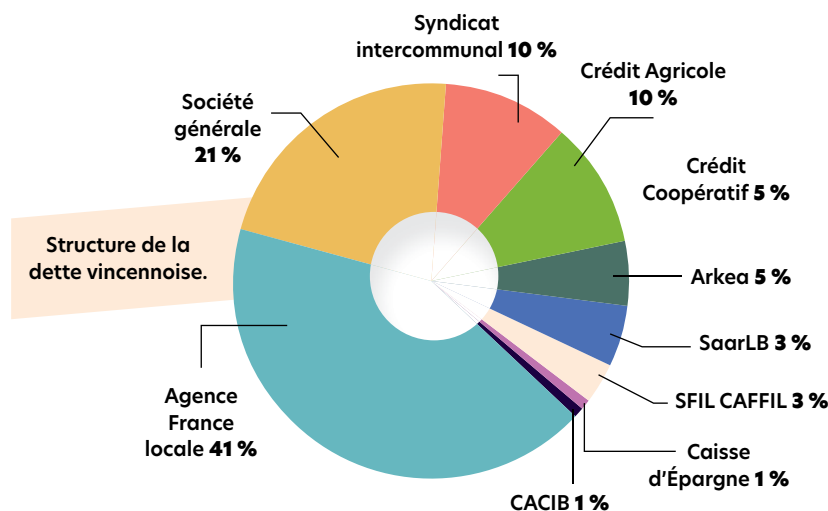
Stable et maîtrisée : la dette vincennoise en 5 points clés

Investir est indispensable pour préparer l'avenir et assurer le bien-être des habitants. C'est pourquoi la Ville, comme toutes les communes, a recours à l'emprunt. À Vincennes, la dette est à la fois saine et diversifiée, assurant sa fonction sans obérer les marges de manœuvres des générations futures.

1. Un autofinancement solide : maintenu à un niveau conséquent malgré un léger repli par rapport à 2024, l'autofinancement permet de limiter le recours à l'emprunt. Un marqueur très positif permettant à Vincennes d'investir sereinement pour l'avenir.

2. Un recours à l'emprunt limité : avec une baisse notable de 4 millions d'euros, le produit de l'emprunt prévu au budget recule, notamment du fait de la cession immobilière exceptionnelle d'un terrain situé sur l'ancienne cité industrielle.

3. Un intérêt de la dette en diminution : un tiers (33 %) de l'encours de la dette vincennoise est à taux variables, taux qui sont en baisse cette année, dégageant une nouvelle marge de manœuvre pour la Ville.



4. Une capacité de désendettement exemplaire : la capacité de désendettement est le temps théorique nécessaire pour rembourser intégralement la dette en y consacrant toute l'épargne. À Vincennes, elle est de 4 ans et devrait passer à 3,8 ans. À titre de comparaison, la moyenne nationale pour les communes de 20 à 50 000 habitants était de 4,6 ans (2023) et de 5,7 ans pour les communes de 50 à 100 000 habitants. Un véritable gage de sérénité pour les choix à venir.

5. Une dette classée A1 : aucun emprunt toxique n'est contracté par la Ville, qui met un point d'honneur à sécuriser la structure de sa dette en la diversifiant (9 établissements bancaires) et en s'assurant de la pérennité des créanciers. Point notable à Vincennes : la Ville a fait le choix de participer au capital de l'Agence France Locale, sorte de « banque des collectivités » construite par les collectivités elles-mêmes. Ainsi, l'Agence France Locale propose à Vincennes des prêts sûrs à des taux particulièrement préférentiels, qui entrent désormais pour 41 % dans la répartition de la dette de la Ville.

Impôts locaux : 0 % d'augmentation de la part communale

Il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des impôts locaux à Vincennes en 2025, comme c'est le cas depuis cinq ans maintenant. Un choix renouvelé, rendu possible par la bonne santé financière de la Ville, résultat d'une gestion saine et de long terme. Seules les bases d'imposition, qui suivent de façon automatique l'inflation, sont revalorisées par l'État à hauteur de 1,7 %. Une hausse moindre que l'an dernier (+ 3,9 %) du fait de la baisse de l'inflation.



Le saviez-vous ?

Le budget en détails est accessible à tous

Les rapports et orientations budgétaires de la Ville sont disponibles en ligne. Si vous voulez approfondir ce dossier, rendez-vous sur vincennes.fr

FOCUS

Les principaux investissements votés en 2025

Grands travaux et aménagements de quartier : chaque projet est pensé, proposé, budgété et voté. Focus sur les décisions essentielles prises pour ce nouveau budget.



Une ville au cadre de vie unique

• **Requalification de l'avenue de Paris** : avec la rénovation des trottoirs, la désimperméabilisation, les plantations et l'installation du réseau d'éclairage public (2,5 M€), en coordination avec le Département, Vincennes achève la transformation de l'avenue de Paris, qui retrouvera

sa fonction de véritable trait d'union entre la Ville et le Château, le Bois et le quartier des Vignerons.

• **Réhabilitation du centre de vacances Habère-Poche (419 K€)** : avec la fin des travaux dans le très prisé centre de vacances savoyard de Vincennes, c'est maintenant le retour des petits écoliers en classe de neige ou classe verte et des jeunes Vincennois en vacances. Pour leur plus grande joie !

Une ville toujours plus sobre et verte

+ 17 % de surfaces végétalisées en 10 ans ! Un tour de force, résultat de choix volontaristes qui ne faiblissent pas, avec de très beaux projets à venir. Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte Éco-citoyen, Vincennes se donne les moyens de ses ambitions, prévoyant pour 2025 des dépenses significatives (estimées à 7,9 M€) consacrées aux actions et travaux qui contribuent au développement durable. Par ailleurs, l'application du Plan Vélo & Mobilités douces se poursuit, pour que toute la ville passe en mode sérénité.

• Poursuite de l'aménagement de la rue de la Jarry en vélo-rue, entre la rue du Commandant-Mowat et la rue Jules-Massenet (1,78 M€)
• Réaménagement de la piste cyclable rue Defrance (323 K€)
• Réfection de la surface engazonnée du cours Marigny (730 K€)
• Avec la rénovation des trottoirs en béton beige clair, leur désimperméabilisation, avec notamment de larges bandes plantées, et la rénovation de



l'éclairage public en LED, c'est la phase 2 des travaux rue des Meuniers (724 K€) et la requalification de la rue Clément-Viénot (350 K€)

- Modernisation de l'éclairage public (680 K€)
- Amélioration de la performance énergétique des bâtiments (232 K€)
- Végétalisation de la toiture de l'école élémentaire du sud (220 K€)
- Création d'un jardin et d'un caniparc, 161, rue Diderot (120 K€)
- Réaménagement du potager urbain collectif du square des Laitières (70 K€) et de l'espace potager dans le jardin de Cœur de ville (50 K€)

Une ville plus sûre

Jusqu'en 2026, Vincennes se dote ainsi de 5 caméras supplémentaires par an.

- Extension de la vidéo-protection (290 K€)
- Début de campagnes de mises en conformité des systèmes de sécurité incendie et des ascenseurs dans les locaux municipaux (495 K€)

Une ville encore plus sportive et culturelle

Promesse d'une vie associative, sportive et culturelle intense dans un bâtiment aux normes de sécurité les plus récentes, les travaux du centre Georges-Pompidou font partie des grands chantiers de cette année.

- Poursuite des travaux du centre culturel et sportif Georges-Pompidou pour 5 M€
- Achèvement des aménagements intérieurs du gymnase Isabelle-Autissier (1,02 M€)
- Réaménagement de la bibliothèque Sud Alfred-de-Vigny (400 K€)

Une ville plus inclusive

Vincennes s'est dotée d'un 4^e Plan Inclusion Handicap, pour les années 2022 à 2027. Il se renforce encore avec ce nouveau budget, pour que chacun puisse avoir les mêmes chances dans la ville.

- Poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments publics et de la voirie (195 K€)



© Hugo Lebrun

À savoir

Les travaux d'aménagement du glacis du Château relèvent des ministères de la Défense et de la Culture. La Ville cofinance le projet.